**1919 Centenaire de l’Union Fraternelle Marmandaise 2019**

**Des Anciens Combattants, Veuves et victimes de Guerre**

**LA CEREMONIE**

Vendredi 13 septembre à 18 heures, Quinze porte-drapeaux dirigés par le Président du Comité Yves MIRAMBEAU, entrent dans le jardin du Monument aux Morts, se placent des deux côtés au son de la musique de la Marche Lorraine.

- Les 2 cadets sont en tête, suivent les 2 départementaux, celui de l’Union Fraternelle et du Comité et les autres venus en amis.

Nos 5 nôtre sont portés par Arlette et Pierre MAURIN, Jean-Jacques MAGNIER et les 2 cadets par les frères Mattéo et Enzo DALLA SANTA.

- Le maître de cérémonie le, le conseiller Municipal délégué aux Anciens Combattants Jean-Christophe DALLA SANTA, ordonne le « Garde-à-vous » et le président Jacky MALARTIC relate l’historique de notre association créée le 15 juillet1919.

- Gabriel PICHON président départemental de l’Union Fédérale décrit l’association dont nous sommes affiliés qui a pris jour dès 1917. Elle a été créée pour la défense du Combattant, l’assistance et l’aide aux Mutilés, Blessés, Prisonniers etc...

Elle a eu comme président René CASSIN, grand personnage de la Résistance. A Londres de GAULLE l’a chargé de créer la législation qui sera mise au service, à la fin de la 2ème Guerre Mondiale du gouvernement de GAULLE notamment.

Il est membre à la Société des Nations qui devient l’O.N.U le 26 juin 1945. Il crée la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme en 1948. Il est prix Nobel de la Paix en 1968, décède en 1976 à l’âge de 89 ans. Ces cendres sont au Panthéon en 1987.

Il a de nombreuses décorations dont : Grand Croix de la Légion d’Honneur, Compagnon de la Libération, Médaille Militaires, Croix de Guerre 14-18, Commandeur des Palmes Académiques.

- Il félicite le président MALARTIC pour le bon fonctionnement de son association et cite la devise de l’Union Fédérale « Servir, sans se servir, ni s’asservir ».

- M. le Maire Daniel BENQUET explique comment les « Fraternelles » des alentours de Marmande avec leurs Présidents se sont éteintes au fur et à mesure de la disparition de nos anciens et leur rend hommage à ces Combattants de toutes les Guerres. Il félicite les 5 jeunes Porte-drapeaux présents car ce sont eux qui perdureront la mémoire des défenseurs notre sol, la FRANCE !

**DEPÔT DES GERBES**

- Le président Jacky MALARTIC et le Vice-président Henri CORDAZZO déposent celle de l’Union Fraternelle.

- Le président Gabriel PICHON et le Cadet MATTEO déposent celle de l’Union Fédérale.

- M. le maire dépose celle de la Municipalité

- M. Jacques BILIRIT vice-président Départemental dépose celle de Lot-et-Garonne

- La musique joue la sonnerie « Aux Morts » et après la Minute de Silence, la Marseillaise pour clôturer la cérémonie.

Les autorités saluent et remercient les Porte-drapeaux qui quittent le jardin et déposent leurs étendards pour assister à la remise des récompenses de l’Union Fédérale.

Devant le « tableau affiche » qui représente les « armoiries de l’Union Fédérale, sa devise, et Centenaire 1919-2019.

Le tableau a été conçu aux idées de nos deux Présidents.

**LES RECOMPENSES**

Les Présidents remettent la médaille de Bronze à notre Secrétaire Générale Marianne SIMON et à Jean DUBAN, et le diplôme à Georgette ROUX.

Le Président PICHON remet à notre Président la médaille René CASSIN en remerciement de son travail accompli depuis 10 ans avec le Congrès, le drapeau Cadet et son écharpe, le Centenaire et à Paris le Ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu deux fois.

Tous les récipiendaires sont applaudis par les autorités et l’Assemblée, la presse fait des photos pour son article.

- Le Président Jacky MALARTIC remercie les autorités, les Porte-drapeaux et les Présidents, les adhérents (es) venus en nombre et les invite au Vin d’Honneur offert par la Municipalité.

Il va de l’un à l’autre pour les saluer et embrasser les « Veuves » toujours fidèles .. !

Belle cérémonie avec le beau temps, l’Union Fraternelle vit encore bien pour une « Centenaire » encore longtemps !.. ?

Le président a une pensée pour toutes les personnes qui n’ont pas pu se déplacer, on n’a pas toujours 20 ans !..

Merci à tous.

Jacky MALARTIC

Le discours lu par Jacky MALARTIC

**LE CENTENAIRE 1919- 2019**

Son nom actuel est :

**UNION FRATERNELLE MARMANDAISE DES ANCIENS COMBATTANTS, VEUVES et VICTIMES DE GUERRE**

Mesdames et Messieurs

Notre association est de la loi du 1er juillet 1901.

Elle est créé le 15 juillet 1919 avec comme objectif l’aide et l’assistance à ses ressortissants, adhérents et volontaires.

Elle est affiliée à l’Union Fédérale des Associations d’ Anciens Combattants qui a vu le jour le

11 novembre 1917 à Lyon.

Ses ressources sont les cotisations des adhérents, les subventions des mairies et les dons.

Elle n’a pas de salarié. Nous ne sommes pas tenus de faire une déclaration fiscale.

La première déclaration à la sous-préfecture est délivrée le 15 juillet 1919.

Son nom l’Union Fraternelle Marmandaise des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants de la Grande Guerre 1914-1919 de la région de Marmande.

Pourquoi 1919 ?

Le Traité de paix de Versailles du 28 juin 1919 est la fin de la guerre avec l’Allemagne. L’Armistice avait été signé le 11 novembre 1918, renouvelable tous les 36 jours. Elle a failli reprendre plusieurs fois surtout au mois de Mai

Son premier président a été M. FERMAND de Mauvezin sur Gupie (retraité militaire)

Le Bureau était composé de 12 hommes de Marmande et des environs de toutes professions : cultivateurs, négociants, imprimeurs, employés communaux d’octroi de commerce, tailleurs, caserniers.

Son siège était au Café Richelieu en face du Monument aux Morts sur le boulevard à côté.

Le Monument aux Morts où nous nous trouvons date de 1920. Sa construction a été décidée le soir du mercredi 11 novembre 1918 par le maire M. ARNAUD et la Municipalité sauf deux voix contre, avec comme inscription « Aux enfants de la France, Morts pour la Patrie »

Elle sera payée par une souscription, dont 1 000 francs par Marmande.

Il y a eu 342 morts du Marmandais à cette Guerre.

En 1920 l’Union Fédérale Nationale avait 119 898 adhérents, au plus haut en 1939 il y avait 947 000

En 2005 130 000 adhérents en France, 1 427 en Lot-et-Garonne, à Marmande 175 adhérents, et aujourd’hui à peine 700 en Lot-et-Garonne et 85 à Marmande.

Après la Guerre de 39-45 les statuts sont modifiés pour cause de décès et de changements de résidences.

Elle devient le 25 novembre 1949 par un avenant n° 1 059 Union Fraternelle marmandaise des Mutilés Réformés et Anciens Combattants Veuves, Ascendants et Orphelins de Guerre.

Le président est M. Barnabé RIVIERE de Marmande (professeur Honoraire).

Le bureau est composé de 15 hommes tous de Marmande, les professions : carrossier, instituteur, Garde-champêtre, contrôleur des tabacs, agriculteur, employés des P.T.T., S.N.C.F, charcutier, directeur de la caisse d’épargne.

De 1949 à 1980 je n’ai pas trouvé d’archive vu qu’il n’y avait pas de siège fixe, les présidents avaient les documents chez eux. Il y a pu avoir comme président M. VAYSSIERE ? et M. MATHIEU ?

De 1980 à 2002 son président a été le Commandant Gérard MAILLET, il devait y avoir autour de 400 adhérents en 1980.

En 2002 c’est Jean-Pierre CARRETEY qui lui succède jusqu’en 2010.

En 2001 je sui adhérent, 2003 Porte-drapeau et 2004 secrétaire général.

En 2007 le bureau modifie les statuts en supprimant des articles dépassés, car l’association doit fonctionner différemment vu le nombre et le vieillissement des adhérents.

C’est M. Jean-François DELALANDE Vice-président qui s’en charge.

Le nom de l’association est celui de maintenant.

En janvier 2010 à notre assemblée générale M. CARRETEY démissionne suite à des ennuis de santé et propose que je le remplace. Je suis élu à l’unanimité, ça faisait pas mal de temps qu’il m’y préparait avec ses conseils et faire connaissance avec le milieu du monde du combattant qui était encore un peu fermé.

Il est plus ouvert maintenant avec des combattants de plusieurs guerres, plus récentes et moins monopolisées. Il y avait aussi les Veuves et les sympathisants. Nous étions 150 adhérents.

Cette année avec les nouveaux OPEX de la Guerre d’Algérie, ceux qui ont fait les années après l’indépendance du 5 juillet 1962, nous en avons 4 Anciens Combattants et 3 sympathisants (es) de plus.

Pour le deuxième drapeau des cadets : un enfant du Conseil enfants différent à chaque cérémonie.

Notre association subit le vieillissement de nos adhérents (es) et de ce fait sa diminution en nombre.

Je profite à dire aux familles qui ont encore un ancien combattant qui doit aller en maison de retraite ou quitter la région de nous prévenir de son départ.

J’avais des adhérents qui parfois je connaissais bien qui ne donnent plus signe de vie et sa famille non plus, pour 20€ de cotisation annuelle des fois. Ce vétéran quitte bien souvent la terre sans n’avoir eu les honneurs Militaires que nous lui devons, ni le drapeau, ni une plaque « à notre camarade ». Il ne mérite pas ça.

Que doit-il penser de nous ? Alors un effort S.V.P prévenez nous.

Je peux vous dire que d’être président ce n’est pas toujours facile, ni gai, les maisons de retraite, les hôpitaux, les obsèques, mais ça m’apporte beaucoup car nous sommes de tous les milieux, tous niveaux.

L’Union fraternelle a modifié plusieurs fois son identité mais a toujours gardé fraternelle et Marmandaise.

Fraternelle oui, car nous sommes des Combattants de plusieurs guerres, des Veuves des sympathisants de toutes origines et professions : employés, agriculteurs, ouvriers, officiers, sous-officiers, hommes de troupe terre, mer air, maires, évêque, présidents, pilote, cuisiniers etc..

Marmandaise car l’association a vécu 100 ans ici au bord de la Garonne, dans notre Sud-ouest dans notre Lot-et-Garonne.

Je vous remercie de m’avoir écouté.

Vive l’Union Fraternelle

.